

L'Essentiel de l'exercice 2011



© Ury - Fotolia.com

La Jeunesse au Plein Air, un acteur historique de l'éducation populaire

Depuis plus de 70 ans, la Jeunesse au Plein Air (La JPA) agit et milite pour le droit aux vacances. Confédération des Organisations Laïques de Vacances et de Loisirs Éducatifs d'Enfants, d'Adolescents et de Jeunes, fondée en 1938 à Paris, La Jeunesse au Plein Air regroupe « des organisations statutairement attachées à la laïcité, à l'expansion de l'Enseignement public et au développement des activités éducatives et organisations de Vacances et de Loisirs d'Enfants, d'Adolescents et de Jeunes... » Extrait des statuts (Article 1). La JPA fédère 45 organisations : associations organisatrices de séjours et de formations, associations partenaires de l'école, syndicats d'enseignants, mutuelles... Elle agit, mandatée par ces organisations, pour que les vacances et les loisirs éducatifs soient reconnus comme temps éducatifs complémentaires à celui de l'école et à celui de la famille. La Jeunesse au Plein Air est une association éducative complémentaire de l'enseignement public, agréée jeunesse et éducation populaire par arrêté ministériel du 7 avril 1945.

G *âce à vous et grâce à l'ensemble de nos partenaires, ils sont environ 17 000 enfants valides ou en situation de handicap à avoir bénéficié d'une aide pour partir en centres de loisirs, en colos ou en classes de découvertes.*

Merci de votre engagement. Il complète le travail fait depuis plus de 70 ans par les militants dévoués auprès de la Jeunesse au Plein Air. Ce sont eux qui font vivre la campagne de Solidarité menée dans les établissements scolaires. Ce sont eux qui se battent pour obtenir des subventions qui viendront s'ajouter aux dons des particuliers pour permettre aux enfants de partir. Ce sont eux qui se mobilisent pour que le droit aux vacances et aux loisirs soit reconnu et effectif pour tous les enfants.

Mais que serait leur action sans le soutien de nos donateurs. Votre générosité nous donne les moyens d'agir ensemble pour les vacances et l'éducation des enfants.

Jacques DURAND
Président

Nos missions

DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ

L'une des missions prioritaires de La JPA est d'apporter un soutien financier aux familles à revenus modestes, en complément des aides des services publics et sociaux, pour l'aide au départ en vacances ou en classes de découvertes.

Pour collecter des fonds et sensibiliser un large public à la problématique du droit aux vacances, La Jeunesse au Plein Air organise chaque année une campagne nationale dans les établissements scolaires. Cette campagne, qui se fait par délégation du Ministère de l'Éducation Nationale, permet de sensibiliser les enseignants et les enfants aux

valeurs de solidarité, en les invitant à collecter des fonds ensuite reversés sous forme d'aide au départ en « colos ».

La JPA attribue également des aides aux départs en classe de découvertes et séjours éducatifs grâce au partenariat établi depuis 2005 avec l'ANCV (Agence Nationale du Chèque Vacances).

UNE ACTION DE PLAIDOYER

La mission de la Jeunesse au Plein Air est de promouvoir l'accès aux vacances et loisirs éducatifs pour tous les enfants, y compris en situation de handicap. La JPA agit et milite pour revendiquer ce droit au départ auprès des pouvoirs publics et valoriser le rôle des Accueils Collectifs de Mineurs auprès des familles, des enseignants, des institutions et des collectivités territoriales.

Une association reconnue d'utilité publique

La Jeunesse au Plein Air est reconnue d'Utilité publique par suite du décret du 20 juin 1949. Cette reconnaissance obtenue après une demande déposée auprès du Ministère de l'Intérieur témoigne de la rigueur de gestion et de bon fonctionnement de l'association. ■



Comité de la Charte

La Jeunesse au Plein Air est membre du Comité de la Charte, label don en confiance. Cet organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Sa mission est de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion. Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel de l'exercice 2011 disponible par courrier sur simple demande ou sur notre site internet www.jpa.asso.fr. Les comptes de l'exercice ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes. ■



UNE ACTIVITÉ D'ÉTUDES, DE RECHERCHES ET DE VEILLE

La JPA réalise, impulse et valorise des études et recherches – notamment via l'Ovlej-études et recherches de La JPA – sur les vacances et les loisirs, des enfants, des adolescents.

Elle dispose :

- d'un service juridique qui assure une veille et informe les organisateurs de séjours sur la réglementation des centres de vacances et de loisirs.
- d'un service documentation axé sur les vacances, les loisirs des enfants et des jeunes, mais aussi sur les questions relatives à l'ensemble de la Confédération

Enfin, La JPA assure la publication d'une revue trimestrielle - Loisirs Education - et de guides dédiés aux accueils collectifs de mineurs. ■

LA GESTION D'ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX.

La JPA gère un important complexe médico-social à Lavour regroupant 7 établissements répondant à la prise en charge de différentes formes de handicap. Aucune des ressources émanant de la générosité du public n'est affectée au complexe de Lavour. ■

Le complexe médico-social « Jacques Besse » à Lavour dans le Tarn

Le complexe JPA est composé de sept établissements accueillant près de 250 adultes en situation de handicap. Son activité a été relativement stable en 2011. Cependant, le complexe « Jacques Besse » est une communauté de vie qui réagit aux évolutions de l'environnement sociétal et qui doit perpétuellement évoluer pour être adapté aux résidents et tarifs tout en conservant ses valeurs humanistes.

Bilan des actions menées en 2011

En 2011, grâce à la Jeunesse au Plein, ses donateurs et partenaires, 17 000 enfants ont bénéficié d'une aide au départ

LA CAMPAGNE 2011 ET LES AIDES ATTRIBUÉES

La 67ème campagne de la Jeunesse au Plein Air s'est déroulée dans les établissements scolaires du mercredi 19 janvier au 13 février 2011.

En 2011, 87 Comités Départementaux ont animé la campagne et organisé la collecte dans leur département pour développer les aides financières et permettre le départ en vacances d'enfants et de jeunes. Les Comités Départementaux relaient la campagne dans les écoles publiques de leur département et attribuent les bourses locale selon des modalités consultables sur notre site internet.

En 2011, ce sont près de 5 600 bourses qui ont été attribuées aux enfants dans 49 départements.

Cette campagne est également de sensibilisation des élèves à la citoyenneté, à la solidarité et plus spécifiquement à l'accès des enfants aux vacances. C'est donc une action d'éducation soutenue par le Ministère de l'Éducation Nationale comme en témoigne le lancement officiel qui s'est effectué dans les locaux du ministère le 20 janvier 2011 en présence du ministre Luc Chatel et de Jean-Michel Blanquer, directeur général de l'enseignement scolaire. Une

cinquante d'élèves de l'école d'Ory de Nancy et du collège Montabazard d'Ingré dans le Loiret, sont venus présenter une animation sur la solidarité. Durant cette cérémonie, le navigateur Michel Desjoyeaux, parrain de l'opération, a témoigné de son soutien à La JPA.

UNE AUGMENTATION DES AIDES ANCV

La JPA développe activement le partenariat initié en 2005 avec l'ANCV et attribue un nombre de plus en plus important de chèques-vacances.

La convention entre la JPA et l'ANCV a pour objectif une attribution d'aide pour les enfants partant en séjours collectifs, dans le cadre scolaire (classe de découvertes ou séjour scolaire éducatif). Cette aide est attribuée à des familles aux revenus modestes dont les enfants sont valides ou en situation de handicap.

En 2011,

- 10 916 élèves ont été aidés pour partir en classes de découvertes de type ordinaire
- 386 élèves en situation de handicap ont été aidés pour un départ en classes de découvertes ou de séjours scolaires
- 262 enfants et jeunes en situation de handicap ont été aidés pour un départ en colos

Au total ce sont 11 564 enfants qui ont été aidés en 2011, contre 10 956 en 2010. ■

UNE ANNÉE DE REVENDEICATION SUR LE DROIT AU DÉPART ET SUR LES ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

La confédération s'est mobilisée pour sensibiliser, dans un premier temps le gouvernement, le ministère, les parlementaires et dans un deuxième temps le grand public au droit au départ en vacances ainsi qu'à la spécificité et à la valeur éducative des séjours collectifs.

La JPA et l'ensemble de ses confédérés ont mené une campagne de presse fortement relayée dans les médias : plus d'une centaine d'articles dans la presse nationale ou régionale et près de 50 reportages TV ou radio consacrés aux colonies de vacances.

Notre objectif était de revendiquer l'intérêt général des séjours en accueils collectifs de mineurs. Les colonies de vacances et les séjours collectifs sont porteurs de valeurs fortes qu'il est essentiel de défendre :

- ils permettent l'apprentissage de la mobilité, de la curiosité, de la solidarité et de la laïcité.
- ils favorisent la mixité, parce que les enfants sont de toutes origines sociales, avec leur histoire et leurs différences, à l'image de notre société ;
- ils concrétisent l'exercice de la citoyenneté pour de jeunes animateurs qui s'engagent pour d'autres enfants et adolescents. ■

Données significatives des comptes 2011

Le périmètre comptable du CER correspond au périmètre des comptes arrêtés par l'Assemblée générale, et certifiés par les commissaires aux comptes.

Il intègre les comptes du siège national, de la campagne de solidarité et du complexe médico-social de Lavaur.

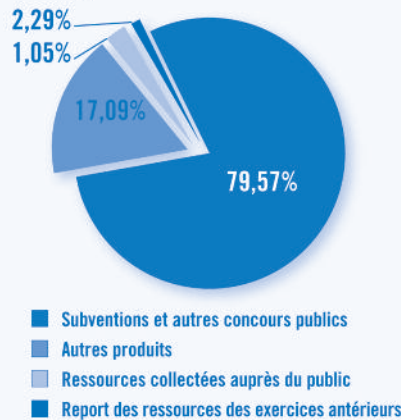
1. Le compte emploi ressources

ORIGINE DES RESSOURCES ET CHARGES

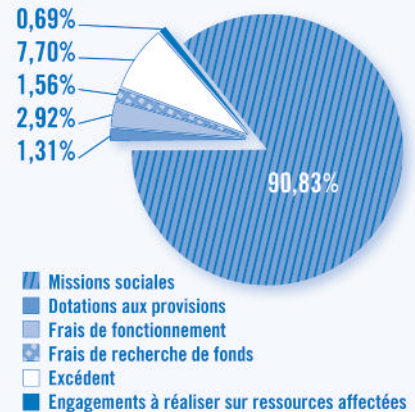
Les subventions et autres concours publics représentent 79,57% des ressources de La JPA.

Cette proportion importante s'explique par la part importante que représente les financements publics dans l'activité du complexe médico-social de Lavaur (1.464 K€).

Origine des ressources de La JPA



Les charges de La JPA



La JPA perçoit également une subvention du ministère de l'Education Nationale pour l'organisation de la campagne d'éducation à la solidarité dans les écoles, en complément de la collecte.

85,80 % des dépenses de La JPA sont consacrées aux missions sociales.

Les frais de recherche de fonds représente 1,56% des charges.

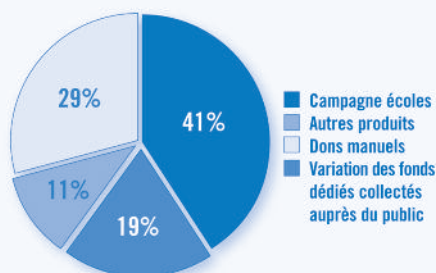
Les frais de fonctionnement et dotations aux provisions représentent respectivement 2,92% et 1,31 %.

Compte d'emploi des ressources de La JPA en 2011

EMPLOIS	Compte de résultat consolidé	Affectation des ressources collectées auprès du public	RESSOURCES	Compte de résultat consolidé	Suivi des ressources collectées auprès du public
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		0
1 - MISSIONS SOCIALES	18 795 880	530 476	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	502 023	502 023
1.1 - Actions réalisées en France			1.1 - Dons et legs collectés	433 245	433 245
Actions réalisées directement			- Dons manuels	179 621	179 621
1.1.1 - Campagne d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité	733 959	530 476	- Campagne dans les écoles	253 625	253 625
- Bourses et aides versées	553 617	494 999	1.2 - Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	68 777	68 777
- Éducation à la citoyenneté et à la solidarité	180 342	35 477	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	10 000	
1.1.2 - Actions d'aides au départ - Partenariat ANCV	1 120 343	0	- Mécénat	10 000	
1.1.3 - Action de plaidoyer pour le droit au vacances	202 504		3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	17 431 170	
1.1.4 - Sensibilisation et actions éducatives	407 164		- Subventions siège	1 481 148	
1.1.5 - Études et recherches sur les vacances collectives de mineur	97 765		- Subventions Lavaur	56 818	
1.1.6 - Animation du réseau confédéral	740 246		- Subventions collecte	258 389	
1.1.7 - Établissement médico-social de Lavaur	15 493 899		- Prestations de service Lavaur financées par tiers financeurs	14 638 675	
1.2 - Actions réalisées à l'étranger			- Subventions et dotations ANCV	996 140	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	342 739	84 340	4 - AUTRES PRODUITS	3 409 003	
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	253 796	84 340	- Produits d'exploitation du siège	476 770	
2.2 - Frais de recherche des autres fonds privés	16 355		- Produits d'exploitation de Lavaur	1 761 029	
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	72 588		- Produits financiers du siège	51 230	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	640 049		- Produits financiers de Lavaur	22 819	
		614 816	- Produits exceptionnel du siège	1 077 764	
			- Produits exceptionnel de Lavaur	19 391	
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	19 778 667		I - Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat	21 352 196	
II - Dotations aux provisions	288 051		II - Reprises de provisions	324 456	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	151 737		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	229 430	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		112 793
IV - Excédent de ressources de l'exercice	1 687 625		- Dotation aux fonds dédiés		116 637
V - TOTAL GÉNÉRAL	21 906 080		- Reprises aux fonds dédiés		229 430
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	0	0	V - Insuffisance de ressources de l'exercice		
immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	0	0	VI - TOTAL GÉNÉRAL	21 906 080	
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		614 816	VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		614 816
			Soldes des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		-
Évaluation des contributions volontaires en nature					
Missions sociales	Non évalué		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
				Non évalué	



Ressources collectées auprès du public



LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Les ressources collectées auprès du public représentent un montant de 614.816 €. 41% de ce montant provient de la campagne d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité organisée dans les écoles. 29 % proviennent de dons manuels 11 % d'autres produits dont notamment les produits financiers générés par le placement des fonds dédiés provenant de l'appel à la générosité. 19% correspondent à la reprise des fonds disponibles issus des campagnes des années antérieures.

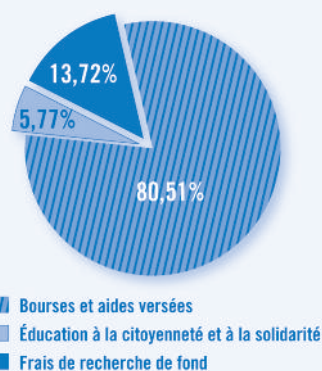
LA VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC

Le montant total des dépenses financées par l'appel à la générosité du public, est supérieur de 112.793 € au montant des ressources collectées. Cette différence est financée par une reprise des fonds dédiés provenant de la générosité du public sur les exercices antérieurs et non utilisés. Ces fonds dédiés ont donc diminués de 112.793 € et s'établissent au 31/12/2011 à 1.901.987 €.

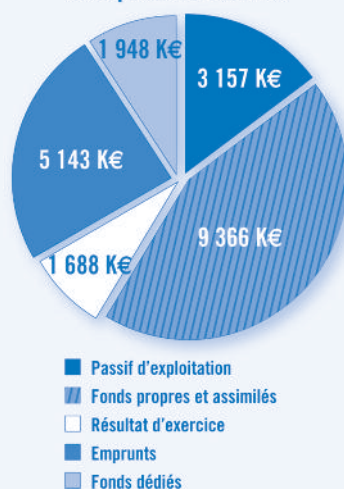
AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

80,51 % des fonds collectés auprès du

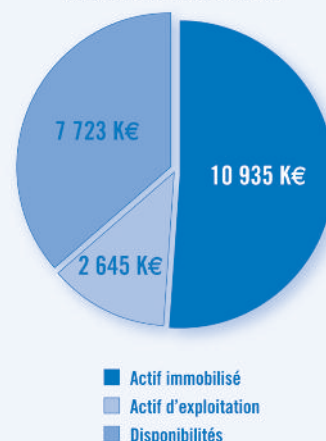
Utilisation des ressources collectées



Bilan passif : 21 303 K€



Bilan actif : 21 303 K€



public sont utilisés sous forme de bourses d'aides au départ en vacances, en classes de découvertes ou à la formation d'animateurs de centres de vacances.

5,77 % sont affectés aux missions d'éducation à la citoyenneté dans les écoles (interventions et animations auprès des enfants).

13,72 % sont affectés à la recherche de fonds : coût de fabrication et d'expédition du matériel de campagne dans les écoles, fabrication et envoi de mailing aux donateurs...).

2. Le bilan

Le bilan est un état de synthèse qui permet de décrire la situation patrimoniale de La JPA à la fin de l'exercice.

Le montant total du bilan est de 21.303 K€. Le résultat de l'exercice est de 1.687.625 € dont 1.025.081 € pour le complexe de Lavour et 662.542 € sur le siège de La JPA. Le résultat de Lavour provient notamment des mesures de réorganisation de la structure et du non redéploiement de la totalité des postes financés par les partenaires financiers.

Le résultat du siège est exceptionnel et provient de la vente d'une propriété immobilière.

Le montant des fonds dédiés correspond au report des ressources provenant de la générosité du public sur les exercices antérieurs, et qui n'ont pas été utilisés au 31/12/2012. Ils ne peuvent être utilisés que pour la mission sociale à laquelle ils sont « dédiés », à savoir l'aide au départ en vacances.

L'actif immobilisé représente 51,21 % du bilan.

Les bâtiments et installations du complexe

médico-social de Lavour représentent 97% du montant total de l'actif immobilisé.

Les disponibilités consolidées de La JPA au 31/12/2011 s'élèvent à 7.723 K€ ; ce montant est très largement supérieur aux fonds dédiés provenant de la générosité du public. ■

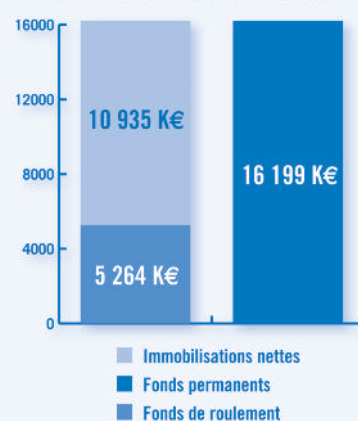
3. La politique de réserves

Le fonds de roulement de La JPA est de 5.264 K€. Il permet de faire face aux besoins de trésorerie de La JPA, dû au délai de versement des subventions des pouvoirs publics.

Cette situation assure une pérennité de la gestion de La JPA.

Par ailleurs la trésorerie disponible couvre très largement les fonds dédiés provenant de la générosité du public. ■

Fonds de roulement de La JPA



La Jeunesse au Plein Air
21 rue d'Artois 75008 PARIS

Tel : 01 44 95 81 20

lajpa@jpa.asso.fr - www.jpa.asso.fr